



santé
famille
retraite
services



ACCUEILS DE LOISIRS ÉDUCATIFS des Monts de Gy

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT **FOL 70**

PLAQUETTE DE RENTRÉE

Année scolaire 2023-2024

pour les enfants âgés de 3 à 12 ans



Les accueils de loisirs éducatifs de la communauté de communes des Monts de Gy ont été confiés par l'intercommunalité à la Ligue de l'enseignement FOL70, avec le soutien de la CAF et de la MSA.

L'Accueil de Loisirs Éducatifs est une structure de proximité qui a pour vocation de développer prioritairement toutes les actions éducatives, sportives et de loisirs en direction des enfants de la toute petite section à 12 ans. Un **Projet Éducatif Territorial** est mis en place. Ce projet s'inscrit dans une **dynamique éducative de poursuite et de développement d'une offre périscolaire de qualité, comme temps éducatif à part entière articulé avec l'école.**

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Charcenne

Accueil du matin : 7h00-8h15

Accueil du midi avec repas : 11h45-13h30

Accueil du soir : 16h00-18h30

Fretigney-et-Velloreille

Accueil du matin : 7h00-8h45

Accueil du midi avec repas : 12h00-13h30

Accueil du soir : 16h15-18h30

Fresne-Saint-Mamès

Accueil du matin : 7h00-8h30

Accueil du midi avec repas : 11h30-13h30

Accueil du soir : 16h30-18h30

Gy

Accueil du matin : 7h00-8h30

Accueil du midi avec repas : 12h00-13h45

Accueil du soir : 16h15-18h30



ACCUEIL DU MATIN

L'accueil est organisé de 7h00 jusqu'à l'heure d'école. L'arrivée des enfants à l'accueil de loisirs éducatifs peut être échelonnée. Les activités proposées sont adaptées : lecture, dessin, jeux de société, etc.

ACCUEIL DU MIDI AVEC REPAS

Les repas sont préparés et livrés en liaison chaude par le Foyer des Jeunes Travailleurs de Gray.

La Communauté de Communes souhaitant promouvoir la production locale, la livraison de fromages est assurée directement par la fromagerie Milleret

Les menus sont validés par une diététicienne. Des produits bio et locaux sont proposés. En cas d'allergie alimentaire, un PAI doit être mis en place. Les régimes particuliers sont à indiquer dans le dossier d'inscription. Chaque enfant est sollicité pour goûter aux différents aliments qui lui sont proposés.



ACCUEIL DU SOIR

L'accueil est organisé le soir après l'école jusqu'à 18h30. Des activités éducatives ainsi que des ateliers à thème sont proposés en fonction du rythme, des besoins et des demandes des enfants. Les départs échelonnés sont autorisés. Durant l'accueil périscolaire du soir, les enfants ont un goûter composé de pain, accompagné soit de confiture, de beurre, de chocolat, de fruit ou de fromage. La boisson est de l'eau, pour le bien-être des enfants.



ACCUEIL DU MERCREDI

FONCTIONNEMENT DU MERCREDI

L'accueil de loisirs éducatifs est ouvert de 7h00 à 18h30 avec possibilité d'inscription en demi-journée ou journée, avec ou sans repas.

Possibilité d'arrivée échelonnée le matin, de 7h00 à 9h00 et de 13h30 à 14h00.

Possibilité de départ échelonné de 11h30 à 12h00 et de 17h30 à 18h30.

Mise en place du regroupement le mercredi après-midi.

Les enfants de l'accueil de Fresne-Saint-Mamès seront accueillis à l'accueil de Fretigney-et-Velloreille et les enfants de l'accueil de Charcenne seront accueillis à l'accueil de Gy. Le trajet retour du mercredi soir est à la charge des familles.

FOCUS SUR LE PLAN MERCREDI

Le projet de l'accueil périscolaire du mercredi est intégré dans le **Projet Éducatif Territorial**. Le projet tient compte de la place du mercredi comme un temps de relâche dans la semaine : la spécificité du mercredi est bien présente dans le projet qui veille aux rythmes de vie des enfants et à leurs envies.

Les projets d'animation mis en place le mercredi visent à :

- La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant : mise en cohérence du (ou des) projet(s) d'école et du projet pédagogique de l'accueil de loisirs ;
- L'accueil de tous les publics : les enfants et leurs familles ;
- La mise en valeur de la richesse des territoires : découverte du territoire, des institutions, de l'environnement naturel, du patrimoine historique et culturel ;
- Le développement d'activités éducatives de qualité : les activités sont le plus souvent organisées en cycle, dans une logique de parcours, de manière à respecter une certaine progressivité pédagogique.



ACCUEIL DE LOISIRS vacances scolaires

PLANNING D'OUVERTURE VACANCES SCOLAIRES DES ACCUEILS DE LOISIRS ÉDUCATIFS

2023-2024	Fretigney-et-Velloreille	Gy	Charcenne	Fresne-Saint-Mamès
Vacances d'automne	23/10 au 27/10	23/10 au 27/10	30/10 au 03/11	30/10 au 03/11
Vacances d'hiver	19/02 au 23/02	19/02 au 23/02	26/02 au 1er/03	26/02 au 1er/03
Vacances de printemps	15/04 au 19/04	15/04 au 19/04	22/04 au 26/04	22/04 au 26/04
Vacances d'été	08/07 au 02/08	08/07 au 02/08	19/08 au 30/08	19/08 au 30/08

FONCTIONNEMENT VACANCES SCOLAIRES

De 7h00 à 18h30 avec possibilité d'inscription en demi-journée ou journée, avec ou sans repas.

Possibilité d'arrivée échelonnée le matin, de 7h00 à 9h00 et de 13h30 à 14h00.

Possibilité de départ échelonné de 11h30 à 12h00 et de 17h30 à 18h30.

Au programme : Activités sportives, culturelles, jeux collectifs, sorties, jeux d'expression et projets d'animation à thème...

En cas de nombre insuffisant d'inscriptions (inférieur à 7 enfants), la décision de fermeture et regroupement sera notifiée aux familles.

Concernant les temps de vacances scolaires, vous pouvez bénéficier d'aides qui viennent en déduction des tarifs annoncés. Veuillez vous rapprocher du (de la) responsable de l'accueil de loisirs éducatifs pour tout complément d'informations.

TARIFS accueil périscolaire et mercredi

	T1 QF < 700	T2 701 < QF < 1100	T3 1101 < QF < 1500	T4 QF > 1501
Accueil du matin	1,32 €	1,48 €	1,64 €	1,76 €
Accueil du midi avec repas	5,10 €	5,50 €	5,90 €	6,10 €
Accueil du soir (goûter inclus)	1,68 €	1,84 €	2,00 €	2,12 €
Demi-journée sans repas	7,20 €	7,80 €	8,50 €	8,80 €
Demi-journée avec repas	12,30 €	13,30 €	14,40 €	15,50 €
Journée sans repas	11,00 €	12,20 €	13,60 €	14,00 €
Journée avec repas	16,10 €	17,70 €	19,50 €	20,10 €

Pénalité de 5€ par ¼ d'heure de retard, à compter du 3ème retard.

La tarification est modulée selon les ressources des familles en quatre tranches, en fonction du Quotient Familial (QF). A cet effet, votre numéro allocataire CAF ou MSA ou si vous n'êtes pas allocataire, votre avis d'imposition ou de non-imposition devra être fourni dans le dossier d'inscription.

Ces tarifs sont fractionnables par 1/4 d'heure pour les accueils du matin, midi et soir (hormis la 1ère heure d'accueil du soir). L'accueil d'un enfant bénéficiant de l'APC ou du dispositif CLAS sera facturé à compter de son arrivée à l'accueil.

Tarifs votés par le conseil communautaire de la communauté de communes des Monts de Gy.



TARIFS accueil de loisirs

	T1 QF < 700	T2 701 < QF < 1100	T3 1101 < QF < 1500	T4 QF > 1501
Demi-journée sans repas	7,20 €	7,80 €	8,50 €	8,80 €
Journée sans repas	11,00 €	12,20 €	13,60 €	14,00 €
Demi-journée <u>sortie</u> sans repas	12,00 €	13,00 €	14,00 €	15,00 €
Journée <u>sortie</u> sans repas	17,00 €	18,00 €	19,00 €	20,00 €
Repas	5,10 €	5,50 €	5,90 €	6,10 €
Nuitée sur centre si organisation d'un bivouac	7,00 €	7,50 €	8,00 €	8,50 €

Pénalité de 5€ par ¼ d'heure de retard, à compter du 3ème retard.

La tarification est modulée selon les ressources des familles en quatre tranches, en fonction du Quotient Familial (QF). A cet effet, votre numéro allocataire CAF ou MSA ou si vous n'êtes pas allocataire, votre avis d'imposition ou de non-imposition devra être fourni dans le dossier d'inscription.

Tarifs votés par le conseil communautaire de la communauté de communes des Monts de Gy.

Des forfaits pour les vacances d'été sont mis en place : forfait 1 semaine avec ou sans repas, 2 semaines avec ou sans repas, 3 semaines avec ou sans repas et 4 semaines avec ou sans repas :

Forfait demi-journée complète été 2024	T1 QF < 700	T2 701 < QF < 1100	T3 1101 < QF < 1500	T4 QF > 1501
Forfait 1 semaine sans repas	36,00 €	39,00 €	42,50 €	44,00 €
Forfait 2 semaines sans repas	55,00 €	63,00 €	70,00 €	73,00 €
Forfait 3 semaines sans repas	77,00 €	87,00 €	98,00 €	102,00 €
Forfait 4 semaines sans repas	106,00 €	120,00 €	135,00 €	140,00 €
Repas	5,10 €	5,50 €	5,90 €	6,10 €

Forfait journée complète été 2024	T1 QF < 700	T2 701 < QF < 1100	T3 1101 < QF < 1500	T4 QF > 1501
Forfait 1 semaine sans repas	55,00 €	61,00 €	68,00 €	70,00 €
Forfait 2 semaines sans repas	89,00 €	101,00 €	116,00 €	120,00 €
Forfait 3 semaines sans repas	134,00 €	152,00 €	174,00 €	180,00 €
Forfait 4 semaines sans repas	178,00 €	203,00 €	233,00 €	238,00 €
Repas	5,10 €	5,50 €	5,90 €	6,10 €

INSCRIPTIONS et modalités pratiques

INSCRIPTIONS

Dans un souci permanent de dématérialisation de documents et de confort des familles dont les enfants fréquentent les structures d'accueil de loisirs éducatifs de la communauté de communes des Monts de Gy, la mise en place du portail familles sera effective pour tous à la prochaine rentrée scolaire.

Cet outil permet notamment :

- L'inscription et la désinscription de votre enfant aux différentes activités périscolaires et vacances scolaires ;
- L'accès à l'ensemble de vos factures récapitulant les consommations au sein de l'accueil de loisirs éducatifs ;
- La transmission des pièces administratives obligatoires et la modification du dossier famille ;
- Le suivi des actualités et des documents de l'accueil en libre consultation.

<https://fol70.portail-defi.net>

DÉCLARATION

L'ensemble de ces services est déclaré au Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES). Un projet pédagogique découlant du projet éducatif de la Ligue FOL70 est rédigé par les équipes pédagogiques. Les modalités de fonctionnement sont précisées dans le règlement intérieur.

ENCADREMENT

Les équipes pédagogiques sont composées de responsables diplômés, d'animateurs diplômés ou en cours de formation, dans le respect des conditions fixées par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES). Ces équipes peuvent être complétées par des volontaires en service civique et des intervenants ponctuels en fonction des projets d'animation.



FACTURATION

Une facture est établie à chaque fin de mois et est envoyée par mail aux parents. Elle est également disponible sur le portail familles. Celle-ci récapitule les heures de présence, le nombre de repas et les autres services utilisés. Le montant indiqué sur la facture du mois est prélevé aux dates indiquées dans l'échéancier des prélèvements, disponible sur le portail familles.

COMMUNICATION

Toutes les informations sont à retrouver sur le site de la communauté de communes des Monts de Gy, sur le site de la Ligue FOL70, sur les pages Facebook ainsi que dans le hall des accueils de loisirs éducatifs.

COORDONNÉES des structures

ACCUEIL DE LOISIRS ÉDUCATIFS FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE

Directrice : ROLLIN Loren

Rue du gymnase
70130 FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE
Tel : 03.84.78.27.14

Mail : peri.fretigney@orange.fr

 Accueil de loisirs éducatifs Fretigney

ACCUEIL DE LOISIRS ÉDUCATIFS CHARCENNE

Directrice : LANGLOIS Sandra

Route de Choye
70700 CHARCENNE
Tel : 09.62.37.51.93 / 03.84.64.91.89

Mail : peri-charcenne@orange.fr

 Accueil de loisirs éducatifs
Charcenne

ACCUEIL DE LOISIRS ÉDUCATIFS FRESNE-SAINT-MAMÈS

Directeur : BRICAUD Alexandre

Rue du Pâquis
70130 FRESNE-SAINT-MAMÈS
Tel : 03.84.78.03.47

Mail : peri-fresne@orange.fr

 Accueil de loisirs éducatifs Fresne

ACCUEIL DE LOISIRS ÉDUCATIFS GY

Directrice : GUENARD Gwylène

6 rue du stade
70700 GY
Tel : 03.84.32.91.43

Mail : perigy@orange.fr

 Accueil de loisirs éducatifs Gy

PÔLE ÉDUCATION CITOYENNETÉ LOISIRS ÉDUCATIFS

Coordinateur : DURAND Eliott

Ligue FOL 70
7 rue de la Corne Jacquot Bournot
70000 NOIDANS-LÈS-VESOUL
Tel : 03.84.75.04.70 / 06.79.96.61.13

Mail : edurand@fol70.org

 Ligue de l'enseignement FOL 70

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DE GY

Coordinatrice Enfance/Jeunesse : JAYET Manon

2 rue du Grand Mont
70700 GY
Tel : 03.84.32.76.65

Mail : ccmgy.enfance@orange.fr